



français. Le Bagage est le quel on a payé de trois conteneurs quelques articles  
 sujets aux formalités du Transit. Le Convoi part, le Bagage est retenu, pour  
 être expédié le jour suivant, sous plomb & avec acquit à caution. La Voiture ne  
 venant que jusqu'à Paris, l'Emigrant arrive ici par le Chemin de fer & ne fait  
 ou s'adresse pour réclamer ses Colis. Il vient au Consulat & ne fait pas dire  
 si jusqu'à Paris il a voyagé par les Messageries générales ou nationales, c'est  
 à peine s'il peut indiquer les marques de ses Caisses. Le Consul fait des recherches  
 dans les 2 bureaux - Voici un cas qui mettra le désordre qui règne dans le service  
 & les abus qui se permettent les mess. nationales, dans tout leur jour.

Un Sieur Gugelmann (Bernon) qui fait le service, après avoir vainement recherché  
 une Caisse marquée N° 4, se fêta en démarches dans les Bureaux  
 du mess. nationale du Havre, vint réclamer mon concours & justifier du paiement  
 du furoir. Mes propres recherches demeurant plusieurs jours sans résultat  
 cette Caisse renfermant des Provisions de bouche & des Vêtements - M. Gugelmann oblige  
 de partir vint emprunter 100 au Consulat, pour remplacer les Provisions & vêtements  
 indispensables. Il partit & sans la persistance du Consul, sa Caisse aurait probab-  
 lement été perdue de tout & autres. Bref je ne me contente plus des réponses  
 négatives des Employés. Je me fais présenter les feuilles de chargement & les  
 Caisses non réclamées de vous c'est le cas. Doms de Gugelmann, pour  
 la Caisse N° 4 - mais bien un Gugelmann & une Caisse N°, je  
 trouve indiscrète. Cette ressemblance de nom me fait supposer une erreur -  
 je me fais présenter la Caisse N°. Je fais ouvrir l'emballage extérieur, qu'elle  
 avait reçu pour le transit & je trouve sur le bois, la marque N° 4.  
 Le rapprochement des dates ne nous laisse aucun doute, nous tenons  
 la Caisse de Gugelmann - mais on refuse de me la livrer sans que je paye  
 65. de port. Elle avait une valeur de 100. - je paye contre quittance  
 motivée. La preuve que le paiement m'a été réclamé indument, se trouve  
 dans la restitution des 65. que mes démarches ont obtenue plus tard.  
 J'ai d'autres faits de ce genre - mais celui-ci suffit.

Par la création d'une agence spéciale au Havre, nos compatriotes trouvent ici  
 les Conseils, l'aide & la protection dont ils ont besoin, il subsiste  
 néanmoins de graves inconvénients que nous continuerons à énumérer  
 en faisant l'Emigrant jusqu'à son débarquement à New York.

5. Aucun Contrôle régulier n'est tenu en ce pas plus la Police que les Consuls ne peuvent  
 fournir un Etat, ni du Nombre total des Emigrants qui s'embarquent dans l'année,  
 encore moins, des différentes Catégories d'Emigrants, par les pays auxquels  
 ils appartiennent. La Police vise les Passaports & les Livrets, sans qu'ils aient

été visé par les Consuls, et elle tient même si peu à ces formalités de bon ordre, qu'il n'est  
 pas certain de plus facile que de s'embarquer au Havre sans passeports, ou avec de faux passeports  
 sans même qu'il ne serait pas difficile de se procurer ici. - pour des parents, de demander au Consul des renseignements  
 sur le passage au Havre et sur la destination des membres de leur famille,  
 pour les gouvernements, de renvoyer des signalements et  
 de requérir l'arrestation des coupables qui fuient de notre pays.

Se naît qu'une seule arrestation a signalé depuis 6 mois; c'est celle de Gottlieb Albracht  
 de Leuzbourg, arrêté le 7 octobre et qui attend en prison l'ordre de son Extradition  
 sans faveur. Néanmoins que l'expiration de la loi qui l'a été obtenu. Le 21<sup>e</sup> jour de  
 son arrestation il a été mis en liberté et il n'a pas eu la  
 protection de son Consul - quel est ce devoir de celui-ci.

L'émigrant est en général ignorant et insouciant: c'est un mineur qui devient drape ou  
 vicime dès qu'il agit dans son intérêt. On s'embarrasse sur son Havre, il en  
 ignore le nom, et se fait de son de s'embarquer indifféremment pour New York ou pour la  
 Nouvelle Orléans sans se douter de l'énorme distance qui sépare ces deux villes -  
 et s'arrête à New York, il se laisse aller à la malice, soit à bord, soit au débarquement  
 par malheur sa malice contient une lettre de change sur New York. Il va chez  
 son Consul, lui conter son malheur: - "Par quel Havre êtes vous arrivé?" - "Je ne  
 sais pas." - "Sur quelle maison, la lettre de change, était-elle tirée?" - "Je ne sais  
 pas." - "Par qui, et où était-elle tirée?" Le pauvre diable n'en fait rien d'avantage  
 et le Consul ne peut même prendre les mesures conservatoires, pour prévenir que  
 la lettre de change qui est arrivée ici dans la malice.

Les fonctions de l'Agence Suisse des émigrants, de même que le Docteur Roth est  
 le titulaire. On lui a confié des marchandises, des envois d'Espèces, des  
 lettres de change, dans l'espérance que M. Roth, n'étant pas de Magasin, qu'il n'a pas  
 le temps de se présenter, qui puisse répondre à toute heure, faire les formalités à la Douane  
 qui n'est pas négociable en même temps.

Reste enfin la question des Agences intermédiaires, qui ont servi tant  
 de développements placés leur cause dans les journaux; que nous  
 leur consacrons un Chapitre particulier.

Propositions

avant pour ont de parler aux Inconvénients d'abus signalés.  
 Bureau de Renseignements  
 Création en Suisse, dans une ville Centrale, d'un Bureau de Renseignements  
 qui par une correspondance régulière avec les Consuls des Ports de départ mis en  
 position

subapostoq nosq proposition de fournir a toute heure, a ceux qui le demanderont, toutes les indications nécessaires. Par là on éviterait une correspondance immense, dont les frais seraient à la charge de la France et tout le profit, tandis que dans le système proposé, tout l'avantage irait au profit des Postes de la Confédération.

Le Bureau central, par les lumières qu'il acquerrait bientôt sur tout ce qui se rattache à l'émigration, ne tarderait pas à devenir d'une grande utilité pour le Conseil fédéral et à servir de modèle à d'autres bureaux de ce genre, au moins de fournir un service éclairé, sur tout travail ayant pour objet l'émigration.

Deuxième des avantages que procure à la France, le passage de nos émigrants, il engageant le Conseil fédéral, à obtenir du gouvernement français, qu'il renonce à exiger le visa des Passports par l'ambassade, ou du moins à la taxe de 5 par visa.

Il proposerait aussi, ou l'imposition de Passports spéciaux pour les émigrants - ou d'une feuille de route, indiquant les lieux de destination, nom de l'origine des Porteurs, le nom de la Diligence française chargée de leur transport jusqu'au Havre, la date de leur départ de Bâle p. exemple

la somme payée pour leurs places pour leur bagages les marques, et le nombre de leurs colis, ainsi que leur valeur la date de leur arrivée au Havre

Le Nom du Navire, du Capitaine, et la destination pour laquelle ils s'embarquent. Les importations des Lettres, l'indication de leur nature et s'ils sont porteurs de Lettres de Change, l'indication du Tiroir et de son domicile du Tiroir et de sa Ville

Pour le cas où l'émigrant voudrait faire effectuer des assurances contre risque maritime des assurances, prévues mentionnées sur sa feuille de route

Et comme tous agents ou Consuls Suisses, devraient tenir de compléter ces feuilles de route et de les mentionner sur un livre tenu à cet effet, cela occasionnerait beaucoup d'inconvénients, et notamment ceux signalés aux

§ 3, 4, 5 + 6.) Mais pour cela, une autre création est nécessaire, et pour celle-là nous n'avons pas le mérite de l'initiative, car nous en avons trouvé l'idée dans beaucoup de nos Correspondances. Nous voulons parler d'un

Bureau d'Expédition à Bâle, qui serait chargé de recevoir tous les bagages des émigrants, expédiés 30 jours à l'avance, afin que l'envoi puisse en être fait par roulage ordinaire, et les formalités de Douane à la frontière remplies par le Bureau. Pour se soustraire au tarif élevé des Diligences, et

éviter les inconvénients de la nature du dit tarif, il serait très désirable, que tous les bagages des émigrants fussent arrivés au Havre par roulage ordinaire

Bureau d'Expédition

Expédition

Expédition



Extradition

plus libérales ne viennent gêner la solution des questions d'extradition, de  
je de la part de la France, il n'est pas recommandé une surveillance plus sévère  
au sujet des Passports & des embarquements clandestins.

Sans doute le droit d'asile est digne des plus grands respects. La Suisse en  
est jalouse autant que la France. Pourquoi donc, les Cas d'extradition étant  
spéciaux des deux pays, n'auront-ils pas respectivement la confiance, que  
l'extradition ne sera jamais demandée hors les cas prévus, & pourquoi au lieu  
de laorder, sur la simple demande des Agents accrédités, vouloir se faire juge  
chaque fois de la légitimité de la demande. Cette prétention est exclusive de tout  
respect, de toute confiance, des plus simples rapports de bon voisinage - On  
peut presque se demander à quel bon un traité basé ainsi sur la méfiance, si  
chaque cas d'extradition a besoin d'être soumis au jugement de la partie à laquelle la  
demande est adressée.

Dans l'affaire qui nous occupe, la demande du Gouvernement d'Argovie a été  
sans le moindre retard adressée à l'Ambassade de France à Berne, celle-ci demande  
d'abord des explications & de lire a un premier examen des pièces - enfin elle  
partant pour Garm, & voilà tout à l'heure deux mois que Gottlieb Albrecht  
de Leuzbourg est en prison au Havre, sans qu'il ait été statué sur la demande  
d'extradition. L'arrestation préventive, ne peut s'étendre au delà de 20 jours  
Et comme je lui ai dit, si Albrecht connaît ses droits, je ne fais s'il ferait  
encore prisonnier, si le 25 jour, il avait fait fournir le document de la  
République, de le mettre en liberté. - Ce qui est certain c'est qu'il ne l'est  
plus légalement.

Je pose en fait que jamais question d'extradition, ne sera jugée dans les 20 jours  
de les événements actuels sont maintenus.

Les lenteurs de la bureaucratie française ne sont pas la seule faute que trouvent  
des Coupables à fuir. Les autorités judiciaires ne paraissent pas toujours explorer  
les meilleurs moyens, ni prendre le plus court chemin pour arriver à la  
répression. -

C'est quelques fois 2, 3 semaines après le départ d'un fugitif qu'il m'est signalé &  
tout réconnu, j'ai manqué un citoyen fribourgeois parti sans payer son  
détax, parce que la Police centrale de Fribourg avait adressé sa plainte à  
l'Agence Suisse des Emigrants. Cette lettre arriva au Havre le 7 Dec. ne  
me fut remise que le 2 au soir - Les timbres de la poste en font foi. Le 8 Dec.  
je reçus la visite du Dignité & j'eus l'obligation de mes Conseils, il s'embarqua le  
9 & partit pour New York le 10 par le Navire Myosotis.

La Direction de la Poste du Havre recevra les reproches qu'elle mérite, car j'ai envoyé  
l'enveloppe de la dépêche de Fribourg, à M. Barman, avec prière de porter plainte  
à l'Administration Supérieure; mais si l'Administration de la Police de Fribourg

Police de  
Fribourg



31/2 la prime que contient a chaque Emigrant, son accord avec cet agent. (Page 21) et quant a l'avantage de la certitude de depart a jour fixe, on a

defaut d'indemnitees assurees a l'Emigrant, avantage qui font sur tout valoir les Agents pour justifier leur intervention, voici ce que M Meinel dit dans le meme ecrit, (page 22): „ Auf diese Weise wurde nunmehr jede

„ Einmal die Zeit der Reise bis zur Ankunft in England, immer durch die

„ Durch diese nun festgesetzte Reisezeit war nun dem unterzeichneten Consul, unter andern

„ ein ministerielles Verordnen vom Kaiserlichen Hofe, durch den Kaiserlichen Hof, zu

„ Durch diese nun festgesetzte Reisezeit war nun dem unterzeichneten Consul, unter andern

„ ein ministerielles Verordnen vom Kaiserlichen Hofe, durch den Kaiserlichen Hof, zu

„ Durch diese nun festgesetzte Reisezeit war nun dem unterzeichneten Consul, unter andern

„ ein ministerielles Verordnen vom Kaiserlichen Hofe, durch den Kaiserlichen Hof, zu

„ Durch diese nun festgesetzte Reisezeit war nun dem unterzeichneten Consul, unter andern

„ ein ministerielles Verordnen vom Kaiserlichen Hofe, durch den Kaiserlichen Hof, zu

„ Durch diese nun festgesetzte Reisezeit war nun dem unterzeichneten Consul, unter andern

„ ein ministerielles Verordnen vom Kaiserlichen Hofe, durch den Kaiserlichen Hof, zu

(9.)

de acheter des vivres ou il trouve les meilleurs, au meilleur marché - que si son accord porte que jusqu'à son départ il fera entretenu, i.e. aux frais du traitant, il n'a pas d'avantage le choix de son auberge & sera nécessairement entretenu aux moindres frais possibles.

Les Emigrants comprennent parfaitement, qu'ils ont tout à gagner à éviter les Agents officieux. Et s'il arrivait que les Entrepreneurs du Havre parvinssent à créer un précédent qui prouverait que les Emigrants engagés à la frontière ou à bord, ont payé moins, qu'ils sont parvenus à faire payer à ceux qui n'ont voulu s'engager qu'au Havre, je ne crains pas de dire qu'un pareil cas sera toujours une exception.

En effet, quelles sont les difficultés à vaincre pour que nos compatriotes ne payent jamais que les plus bas prix de passage. C'est d'organiser un bon système de renseignements. Un Navire se loue plus ou moins cher, selon qu'il y a plus ou moins de Navires qui s'offrent, selon qu'il y a plus ou moins d'Emigrants qui sont recherchés les Navires.

Or jusqu'ici nous avons pu prévoir la marche au prix de passage, nous savons toujours si nous aurons des Navires, un ou 2 mois, à l'avance, nous avons des renseignements moins positifs sur la quantité d'Emigrants à nous venir de l'Allemagne - Mais nous pourrions toujours être avertis

de ceux qui viennent de Suisse, & en tenant compte des faits, comme des événements qui provoquent ou contre arrêtent l'émigration, nous voyons comme par le passé, & même mieux, qu'en voir utilement renseigner & guider nos Compatriotes dans leur plus grand intérêt.

En parlant ainsi nous faisons le plus grand fonds sur le concours de M<sup>rs</sup> Demande de M<sup>r</sup> Roth, Docteur Roth, qui nous a prié de vous adresser une demande que nous appuyons bien volontiers. C'est de vouloir bien changer son titre de Commissaire - Le dit Bureau au Commissariat fédéral de l'émigration. Les dits d'Agents & d'Agences, quand il s'agit des Emigrants, font tout si mal, que pour moi-même ce sera une satisfaction, que d'avoir pour aide un Commissaire. Ce nom, je pourrai le prononcer sans crainte d'éveiller de la jalousie, ou de la répulsion.

### Situation Commerciale.

quoique la liquidation du grand nombre de maisons qui avaient été forcées de suspendre leurs paiements en Février Mars & Avril, ait été lente & difficile j'ai la satisfaction de vous annoncer que des six maisons susdites qui avaient été forcées de fermer (voir mon rapport du 1<sup>er</sup> Semestre) trois ont été des premières

Maison  
 Suisses a satisfaire leurs créanciers & reprendre le cours de leurs opérations, ce sont  
 les maisons Ed. de Pierre  
 Wm Iselin  
 Martre & Schmidt

Deux nouvelles maisons Suisses ce sont établies ici, sous les raisons de  
 Ed. Ruprecht & Co  
 Zellweger freres

Coton J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint la dernière Circulaire de 1848. de ma  
 maison, elle est accompagnée d'un Tableau qui montre la marche qu'ont suivie  
 les Coton, de mai par femme, e a d. baisse non interrompue de 72 a 53 de  
 Février en Avril; reprise en Mai jusqu'à 59 - baisse en Juin a 55 - hausse graduelle  
 jusqu'en Août & Septembre à 66 - enfin retour de baisse en Octobre a 58 & puis amélioration  
 jusqu'à 67. fin Decemb.

L'Élection du Président, quoiqu'elle ait eu lieu en haine de la République, avait été  
 accueillie par le Commerce, comme un gage d'ordre & de sécurité & les affaires s'en  
 sont ressenties favorablement - mais déjà nous sommes loin de la confiance  
 que la grande majorité obtenue par Napoléon Bonaparte, avait fait naître...

J'ai pour sa Liberté de vous adresser une Brochure: Exposé des Travaux de la  
Chambre de Commerce du Havre, dans laquelle vous trouverez d'intéressants  
 sur les affaires commerciales en général

Il n'est nullement question pour la Banque de France, ni pour ses Succursales  
 de reprendre les paiements en Espèce. Les Billets de Banque continuent  
 à avoir cours comme monnaie légale, & tandis que les Ecus s'amoncellent  
 dans les Caves des Banques (à la dernière vérification des Caves de la Succursale  
 par constaté qu'elle avait 5,200,000 de Numéraire) c'est à peine si le public

en possède un peu. Cela a souffert du défaut d'argent en Circulation - Les  
 Billets de Banque en tiennent lieu. J'ai déjà eu occasion, d'appeler  
 l'attention du Gouvernement fédéral, sur les avantages de cette substitution  
 dans toutes les transactions, d'un signe représentatif en papier, à un signe en  
 or ou argent, ainsi que sur les immenses services qu'ont rendu au Commerce  
 les Dépôts publics de Marchandises & les Récépissés ou Warrants, au moyen  
 desquels la Valeur qui est dans les Marchandises devient mobilisable.

Les résultats de cette institution ainsi que celle des Comptes d'escompte, produits  
 d'une Crise sans exemple, surviennent à la Crise & meritent au plus haut  
 point d'être pris en considération par les Financiers & les Economistes  
 de notre pays.

Prise des principales Denrées.

Malgré de fortes exportations de Bled & de Farines pour l'Angleterre, nos prix demeurent bas: aux deux derniers Hattes, les prix moyens des beaux Bleds du pays ont été: le 28 Decemb. de f 43.94. par Sac de 200 Kilogr. & le 28 de f 44.71.

Les Cafés sont plus bas qu'au 30 Juin: Hayte ordinaire f 35. les 50K  
Sucre brut, bonne 4<sup>e</sup>. f 33.50

Les Indigos sont de 25 a 50% plus chers qu'à la fin de 1847.

Les Riz Caroline sont montés a f 27. & 20. Ceux de l'Inde très abondants a f 15.

Il y a eu une légère amélioration sur les Cuirs Parcontre les Plombs & les Cuivres & les Bois d'Ebénisterie, ainsi que les Laines de Buenos-Ayres demeurent complètement négligés.

Salpêtre de l'Inde (Nihate de Botaps) f 35 a 36 le 50K  
Du Perou Nihate de Soud f 18 1/2 le 50K

Voiture pour Bâle f 7.50. par 50K

Observations diverses

Les Vises de Suisse de la Légation de France, coûtent f 5.- Des Légalisations f 6.-  
Les Légalisations des Consuls Suisses ne coûtent que f 2.- Par tout ou cela est praticable, il y a donc avantage a se passer des Légalisations de l'ambassadeur français & a demander celles des Consuls Suisses.

Quant aux passeports, tant que nos Compatriotes peuvent arriver en France que jamais on leur demande leurs papiers, & que même un Certificat d'Origine tient lieu de passeport, il est évident, qu'ils peuvent économiser le Visa de f 5 de l'ambassadeur de France.

Les Instructions des Consuls Suisses datent du 8 Aout 1816, & sont susceptibles d'être revues & augmentées.

La réduction de la Taxe des Lettres, paraissant ne pas devoir être appliquée aux Lettres allant à l'étranger & en venant, dans ce cas il y aurait eu des mesures a prendre pour faire profiter la Suisse de cette réduction, mais des réclamations s'étant déjà élevées & le Décret n'établissant aucune distinction, nous avons lieu de croire que la Suisse & tous les autres pays jouiront du bénéfice du décret.

De regard de comme un devoir, de recommander aux Voyageurs, & Négociants Suisses pour leurs Expéditions, de préférence les Messageries Générales de Laffitte Cailhard & Co.

Le Consulat du Havre veut pouvoir se permettre de nouveau la demande  
 que toute correspondance avec lui soit affranchie  
 Comptabilité du Consulat

Il résulte des Comptes ci-joints  
 1<sup>o</sup> que le Consulat a reçu pour divers f 123 61.35. & qu'il reste dépositaire  
 a compte nouveau de f 898.75.

2<sup>o</sup> que le Consulat a dépensé f 625. & a en outre une somme de f 542.05  
 & dépensé f 542.05 ce qui constitue un Excédant de Recettes de  
 f 22.95

De joints ici et Etat des Passports délivrés pendant le premier semestre  
 de l'année. Celui du second semestre, ainsi que l'Etat des législations  
 de l'année, suivront dans peu.

J'ai l'honneur d'offrir à son Excellence Monsieur le Président &  
 Messieurs les membres du Conseil Fédéral

Le Consul de la Confédération Suisse

P. Wüthrich



P.S. A la Revolution de Février  
 1418 Etrangers, se sont trouvés ici, privés de travail, parmi ce nombre figuraient  
 349 Prussiens, 882 Bavarois & 25 Suisses. Les Consuls de Bavière & de Wurtemberg  
 reçoivent des secours qui leur permirent de faire embarquer une partie de ces Malheureux.  
 Les Villes du Havre, d'Ingenville & de Graville s'imposèrent des sacrifices, & une  
 souscription parmi des Etrangers contribua pour f 5000. a faire partir le restant de ces  
 Emigrants - Les Suisses qui ont profité de cette subvention, sont  
 La famille Heutschi de Balstall - 7 personnes  
 Vallaz de Buren  
 Sallaz de Andois  
 Je j'ai la promesse que la famille Meyer de Tulum, réduite a 4 personnes, sera  
 expédié au plus tôt que la femme Meyer malade, pourra partir - je viens de lui envoyer  
 un medecin & de l'accrediter chez le Pharmacien